

Denis Coeur, La plaine de Grenoble face aux  
inondations. Genèse d'une politique publique du  
XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

Versailles, Ed. Quare, 2008, 310 pages.

André Guillerme

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/dht/603>

DOI : 10.4000/dht.603

ISSN : 1775-4194

**Éditeur :**

Centre d'histoire des techniques et de l'environnement du Cnam (CDHTE-Cnam), Société des élèves du CDHTE-Cnam

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 mars 2009

Pagination : 241

ISBN : 978-2-95-30779-3-3

ISSN : 0417-8726

**Référence électronique**

André Guillerme, « Denis Coeur, La plaine de Grenoble face aux inondations. Genèse d'une politique publique du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », *Documents pour l'histoire des techniques* [En ligne], 17 | 1<sup>er</sup> semestre 2009, mis en ligne le 27 septembre 2010, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/dht/603> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dht.603>

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Denis Coeur, La plaine de Grenoble face aux inondations. Genèse d'une politique publique du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

Versailles, Ed. Quare, 2008, 310 pages.

André Guillerme

---

## RÉFÉRENCE

Denis Coeur, La plaine de Grenoble face aux inondations. Genèse d'une politique publique du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Versailles, Ed. Quare, 2008, 310 pages.

- 1 Le regard est neuf et porte sur les débordements de l'Isère, rivière abondante, et de son affluent plutôt agité, le Drac, dans la plaine de Grenoble. Denis Coeur s'appuie sur une documentation volumineuse, des fonds archivistiques départementaux et locaux d'autant plus riches que les sinistres et les contentieux engendrés par les inondations étaient nombreux : déplacements des lits, colmates, effondrements de murs, glissements de terrain, pertes foncières. Pour être plus convaincante, l'approche en appelle aux disciplines aquatiques : l'hydrologie, la géographie, la climatologie, l'ingénierie ; car les témoignages d'époque sont parfois contradictoires ou obscurs. Le résultat est un livre pionnier, coloré, de trois cents pages.
- 2 La période choisie couvre le petit âge glaciaire qui accélère et amplifie les hautes eaux, et le réchauffement climatique du XIX<sup>e</sup> siècle qui calme et qu'on calme de force. L'aire sélectionnée entoure la capitale du Dauphiné. L'auteur se préoccupe surtout des décisions prises par l'autorité municipale pour sauvegarder et sauver, pour prévenir et projeter : « prise en quelque sorte en tenaille, la cité a dû répondre aux assauts répétés de l'un ou l'autre cours d'eau » (p. 37). L'ingénieur devient l'homme-orchestre ; il fait suite à l'ingénieur de la Renaissance italienne qui surveille le territoire et maîtrise les

eaux, et qu'a très bien analysé Bertrand Gille. Ce qui est intéressant dans la présente démarche c'est de voir la montée en puissance de l'économie aux dépens de la sociabilité riveraine. Denis Coeur insiste sur cette genèse de la défense contre les crues, royale d'abord, pour défendre le Trésor, pour réduire les pertes de revenus, les *royalties* ... Le roi fait appel à la technique élitiste, à son serveur, l'ingénieur des Ponts et Chaussées qui privilégie la ville aux dépens des seigneurs fonciers. Le savant administrateur cherche à soumettre l'espace commun des rivières non navigables ni flottables au pas de l'espace public, espace rentable. Le roi dote l'ingénieur de nouveaux outils juridiques, restreint les usages forestiers (p. 130), instaure les procédures de compensations exclusivement financières. Il étend à l'endiguement des berges le système de la corvée des routes, etc. La gouvernance, la domination de Grenoble sur « son pays » — on retient les dessins de Jean de Beins, tirés de *Paysage de Grenoble*, Grenoble, 1604 — se serait ainsi réalisée grâce à la lutte contre les débordements et avec l'aide de la puissance centrale au XVIII<sup>e</sup> siècle.

- 3 L'ouvrage passe un peu trop vite sur le XIX<sup>e</sup> siècle, sur les débats relatifs à la propriété de l'eau et aux excès des eaux courantes, même s'il s'arrête un instant (p. 182-183) à la loi du 16 Septembre 1807 relative au dessèchement des marais, pour évoquer la formation d'un syndicat de riverains pour le curage et le faucardement — formation qu'on retrouve alors un peu partout dans les cantons de l'Empire à l'initiative de sous-préfets — Orge, Nonette — qui reprennent les règlements antérieurs à la Révolution.
- 4 L'ensemble de cette thèse préfacée par la Secrétaire d'État chargée de l'Écologie, s'appuie sur de nombreux graphiques - histogrammes, camemberts, tables - souvent obscurs et peu commentés. On relève des notes infra-paginales parfois erronées ou déplacées, des plans de situation incompréhensibles (fig. 9 à 11 : plan des hauteurs d'eau dans Grenoble en 1651, 1740, 1859, figurés par des cercles et non par des lignes piézométriques). Toutes ces remarques n'empêchent pas le ferme intérêt.

---

## AUTEURS

**ANDRÉ GUILLERME**

CDHTE-Cnam